

Procès-Verbal

Commission de Surveillance des Opérations Electorales et de Vérification des Pouvoirs (CSOEVP) Assemblée Générale Ordinaire Fédération Française de Basketball (FFBB) 11 octobre 2025

Pour la CSOEVP :

- Mme Cécile MANTEL – Présidente (en visioconférence)

Salariés de la FFBB en charge de l'émargement :

- Aurélie BIHAIS ;
- Audrey BOURGEON ;
- Ana FERREIRA ;
- Amélie MOINE ;
- François HESTIN ;
- Antoine LEGENTIL.

Conformément à l'article 9.2 du Règlement Intérieur de la FFBB, la CSOEVP est compétente lors des Assemblées Générales Ordinaires pour valider le quorum.

Lors de sa réunion du 25 septembre 2025, les membres de la CSOEVP avaient validé les principes suivants :

- Le Secrétaire Général de la Fédération serait chargé d'assurer le rôle d'annonce du quorum (et le cas échéant, des résultats des consultations), au titre de sa fonction statutaire ;
- La présidente de la CSOEVP serait présente en distanciel au cours de cette AG FFBB 2025.

L'émargement a débuté à 08h00 le samedi 11 octobre 2025.

L'ordre du jour de l'AG FFBB 2025 annonçait la proclamation du quorum à 08h55 afin de débuter à 09h00.

Au total 616 047 voix étaient prévues pour l'AG FFBB 2025 et le quorum était fixé à 308 024 voix.

A 08h54, les délégués présents représentaient **554 155 voix** ; la Présidente de la CSOEVP a validé le quorum qui a ensuite été annoncé par le Secrétaire Général de la FFBB.

Au total, à 09h00 les délégués présents représentaient **596 352 voix**.

Fait à Paris, le 13 octobre 2025.

Cécile MANTEL

